

## **36439 - La pèlerine indisposée face aux deux rakaa marquant l'entrée en état de sacralisation**

---

### **question**

Comment la pèlerine indisposée doit-elle s'acquitter des deux rakaa marquant l'entrée en état de sacralisation?

### **la réponse favorite**

Louages à Allah

Premièrement, il convient de savoir que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a pas institué pour sa communauté une quelconque prière à faire pour marquer l'entrée en état de sacralisation; il ne l'a fait ni par l'acte ni par la parole ni par l'approbation.

Deuxièmement, la femme déjà indisposée peut entrer en état de sacralisation car le le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) donna à Asmaa binte Oumays, la femme d'Abou Baker (P.A.a), qui accoucha à Dhoul-Houlayfah, l'ordre de prendre le bain rituel et de se mettre en état de sacralisation. Voilà ce que doit faire toute femme indisposée. Elle maintient son état de sacralisation jusque la fin de son cycle. Et puis elle procède à la circumambulation et à la marche entre Safa et Marwaa. » Extrait des propos du Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde ) Traité sur 60 questions relatives aux règles.

Voir la réponse donnée à la question n° [2564](#).